

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

21 DEC. 2015

Service Courrier

L'an deux mil quinze, 10 décembre à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Denis BANDELIER, Marielle BANDELIER, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Jean-Claude BOUROUH, Anissa BRIKH, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, Sophie GUYON, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Pierre OSER, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires**, Bernard CERF **membre suppléant ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Joseph FLEURY, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Jean LOCATELLI, Cédric PERRIN, Bernard TENAILLON.

Avait donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Christine DEL PIE à Bernard VIATTE, Gérard FESSELET à Patrice DUMORTIER, Bernard LIAIS à Jean Claude TOURNIER, Jean LOCATELLI à Anissa BRICK, Cédric PERRIN à Josette BESSE, Bernard TENAILLON à Bernard CERF.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Vendredi 4 décembre	Vendredi 4 décembre	En exercice	41
		Présents	32
		Votants	38

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents Josette BESSE est désignée.

2015-09-03 Adhésion des agents retraités du CNAS

Rapporteur : Roger SCHERRER

Vu la délibération n° 2003/06/03 du 25 septembre 2003 décidant d'adhérer au CNAS et la délibération n°2014-03-16 désignant les représentants de la Communauté de Communes du Sud Territoire au CNAS,

Considérant qu'actuellement le personnel actif et les agents retraités de la Communauté de Communes du Sud Territoire bénéficient du Comité National d'Action Sociale, organisme de portée nationale qui a pour objet l'amélioration des conditions de vie du personnel de la Fonction Publique Territoriale et de leurs familles au titre de l'action sociale de la Communauté de Communes.

La mise à jour du fichier des retraités est défectueuse du fait des fréquents défauts d'adresses, voire d'information quant au décès de l'agent en retraite.

Afin d'en faciliter le suivi, de conserver l'adhésion au CNAS pour ces agents et dans le souci de ne pas créer des inégalités de traitement, **une fiche d'affiliation** pourrait être mise en place avec retour obligatoire à la CCST par ces agents retraités pour leur permettre de conserver le droit aux aides sociales diverses dispensées par le CNAS, suite à l'adhésion de la CCST.

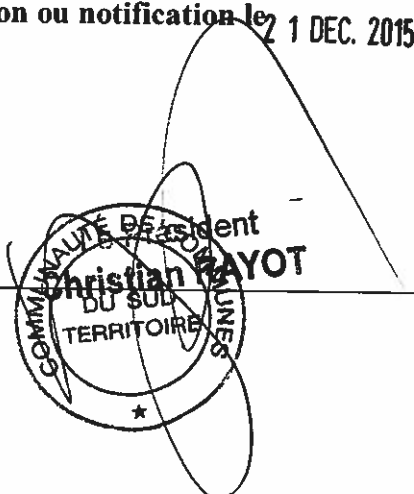
Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents décide :

- **D'approuver la création de cette fiche d'affiliation des agents retraités avec retour obligatoire pour conservation des droits d'aides sociales du CNAS à compter du 1^{er} janvier 2016,**
- **D'autoriser le Président à signer tout document administratif, juridique ou financier relatif à cette prise de décision.**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

**Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le 21 DEC. 2015
Et publication ou notification le 21 DEC. 2015**

Le Président,


Le Président
Christian FAYOT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU SUD
TERRITOIRE

Le Président,

Le Président
Christian FAYOT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU SUD
TERRITOIRE

PREFECTURE DU
TERRITOIRE DE BELFORT

21 DEC. 2015

Service Courrier